



Transition écologique et énergétique Éolien flottant : HAROPA PORT veut consolider la filière offshore sur le territoire normand

Le 1^{er} février 2024, une étape a été franchie pour préparer l'accueil de la filière de l'« éolien flottant » en Normandie : la première phase du dossier de HAROPA PORT - déposé auprès de l'Etat en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour identifier les ports susceptibles d'accueillir tout ou partie de la filière -, a été validée par l'ADEME. Publié le 13/02/2024



©DR

Cette première phase d'étude a permis de conforter l'intérêt du territoire normand et de ses ports en particulier pour les acteurs de l'éolien offshore.

Une deuxième phase s'ouvre désormais : **les études techniques, qui définiront les travaux à mener pour fournir des espaces « clé en main » aux acteurs de la filière.** A ce jour, HAROPA PORT a recensé **trois sites : Antifer, Honfleur et Port-Jérôme.**

Cette candidature, qui se fait en forte complémentarité avec le port de Cherbourg, contribuerait à inscrire la Normandie dans un écosystème industriel d'envergure internationale.

Les résultats des études techniques constitueront les éléments d'une éventuelle **candidature à l'appel à projets que l'État** ouvrira dans les mois à venir.

Pour mémoire : l'éolien flottant consiste à installer les éoliennes offshore sur des flotteurs plutôt que des fondations. Il permet donc d'accéder à des zones au large, où l'éolien offshore posé est difficile à déployer.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00